

VIE LOCALE (suite)

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

En raison de l'aide apportée à certaines familles, les membres du CCAS ont attribué à chacune des associations suivantes la somme de 150 € : Restos du cœur – Banque alimentaire – Secours populaire – Croix Rouge – Epi'Cerise.
De plus, six personnes du village bénéficient d'une aide mensuelle de 15 € sur l'abonnement à Présence Verte.



Encore – encore...

Rappel des heures autorisées pour les travaux de bricolage ou de jardinage :

Jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 19h30
Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

CAV – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2016

Au cours de sa séance du 14 mars 2016 le Conseil Communautaire a décidé d'appliquer une diminution des taux (8 % en moyenne), soit le nouveau taux ci-dessous pour la commune :

Zone	Commune	Taux 2015	Taux 2016
B	Frotey-lès-V.	10.61 %	9.03 %

Zone B = 1 collecte par semaine d'ordures ménagères et d'emballages, une collecte de verre par mois et une collecte par semaine de déchets verts

NB : Les communes de l'agglomération ne bénéficient pas toutes des mêmes services

MANIFESTATIONS

Cérémonie du 8 mai

- ♦ Cérémonie au monument aux morts à 18h suivie d'une rencontre autour d'un apéritif à la Mairie
- ♦ Cérémonie à la Combe Freteuille à 21h en présence des personnalités civiles et militaires et l'harmonie municipale de Vesoul

Championnat de France de Motocross MX2

28 et 29 mai 2016

5 € le samedi – 10 € le week-end ou le dimanche

Gratuit jusqu'à 14 ans

www.motoclubhautsaonois-vesoul.fr

Vide-greniers – Dimanche 5 juin 2016

(Parc du Centre Educatif Marcel Rozard)

Organisé par l'association « Autres mondes, Autres regards »

Restauration et animations sur place

Bulletins d'inscription disponibles à la Mairie, dans les commerces ou sur www.frotey-les-vesoul.fr rubrique « actualités »

Frotey en Fête – Samedi 2 juillet 2016

Pour la 2^{ème} année consécutive le Comité local « Associations/Municipalité » vous invite à une journée de festivités : randonnée découverte de la réserve naturelle du Sabot, exposition, zumba, danses... et en soirée apéritif gratuit, repas, feux d'artifice à 22h30 suivis d'un bal populaire.

Venez nombreux !

Le programme sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Tournoi U11 et U13 de Football

L'US Frotey organise à l'occasion de son 75^{ème} anniversaire, les 2 et 3 juillet 2016, la 5^{ème} édition de son désormais traditionnel tournoi réservé aux 11 et 13 ans.

Comme l'année précédente 30 à 40 équipes seront engagées. Des joueurs allemands de GERLINGEN, les sélections régionales féminines et beaucoup d'autres équipes de prestiges seront encore de la fête.

Des attractions, une buvette ainsi qu'une restauration rapide seront tenues par les bénévoles du club et à votre disposition tout au long de ces journées.

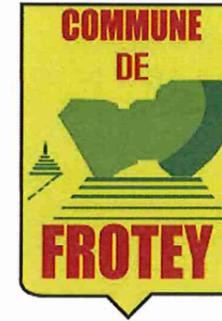
ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Sidonie LEONARD, née le 5 février 2016 à VESOUL
- Armend RABA, né le 6 février 2016 à VESOUL
- Arnaud BUCHIN, né le 25 février 2016 à VESOUL
- Ethan KNOFF, né le 5 mars 2016 à VESOUL
- Olyana KNOFF, née le 5 mars 2016 à VESOUL
- Samira EL MORABIT, née le 1^{er} avril 2016 à VESOUL

Décès :

- Claude MOREAU, décédé le 8 janvier 2016
- Philippe HUGUENIN, décédé le 6 février 2016
- Ghislaine SARAZIN épouse BILLOTTET, décédée le 21 février 2016
- Dominique RICHEL, décédé le 13 mars 2016
- Robert BERNASCONI, décédé le 26 avril 2016
- Andrée VALDENNAIRE veuve MILLOT, décédée le 26 avril 2016



LES NOUVELLES COMMUNALES

SOMMAIRE

échos du conseil

vie locale

Championnats de France de cyclisme sur route

manifestations

état civil

Le goût du pain

Un grand merci à notre boulanger Eddy Dolci qui, à la suite d'un entretien avec lui, a décidé malgré les difficultés économiques actuelles qu'il pourrait rencontrer, de poursuivre la distribution de pain à domicile.

Ce service quotidien de proximité fort apprécié à une époque où beaucoup d'autres disparaissent peu à peu, mérite que nous lui adressions nos vifs encouragements ainsi qu'à toute son équipe.

*Le Maire,
Jean-Marie SCHIBER*

ÉCHOS DU CONSEIL

Séance du 21 janvier 2016

Indemnité de conseil au Receveur municipal

Le Conseil municipal décide d'accorder au Receveur municipal, pour l'exercice 2015, le bénéfice de l'indemnité de conseil et de fixer le montant de cette indemnité à 80 % du maximum autorisé, soit un montant de 360.23 €.

Extension et rénovation du centre d'accueil périscolaire

Le projet porte d'une part sur la rénovation totale de l'espace existant pour 90 m² et d'autre part sur une extension attenante de 146 m². Il est à noter que ce projet prend en compte les aspects développement durable et économie d'énergie des bâtiments associé à un volet éducatif optimisé par un coût global de 448 100 € HT. Le Maire précise que cette réalisation est subordonnée à l'obtention maximum des subventions sollicitées.

Grdf : redevance pour occupation du domaine public

La redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par Grdf est fixée à 0.35 €/mètre de canalisation.

Détermination des ratios d'avancement de grade

Il est décidé de maintenir le taux d'avancement à 100% pour tous les cadres d'emploi de la collectivité.

Communauté d'Agglomération de Vesoul

Modification des statuts

Conformément aux dispositions de la loi NOTRe, le conseil adopte à l'unanimité les nouveaux statuts de la C.A.V.

Attribution de compensation à la commune de Vaire

Le conseil suit l'avis de la commission locale d'évaluation des charges transférées et se prononce pour la diminution de 4 414 € au titre de l'attribution de compensation versée par la C.A.V. à la commune de Vaire dans le cadre du transfert de la zone économique des Angles.

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif Commune 2016

En l'absence d'adoption du budget avant le 31 mars 2016, le Maire est autorisé à engager, liquider, et mandater des dépenses d'investissement pour la COMMUNE d'un montant de 3 195.56 €uros.

Ouverture du Secrétariat de Mairie :
Du Lundi au Vendredi de 9^h à 12^h et de 14^h à 18^h
☎ 03 84 75 07 45 / 📠 03 84 75 07 40
✉ frotey-les-vesoul@vesoul.fr / Site internet : www.frotey-les-vesoul.fr

ÉCHOS DU CONSEIL (suite)

Séance du 25 mars 2016

Approbation des comptes de gestion 2015 Commune, Eau

Les comptes de gestion 2015 dressés par le receveur municipal sont approuvés.

Vote des comptes administratifs 2015

Commune

↳ en investissement : déficit de clôture de 182 720,08 €

↳ en exploitation : excédent de clôture de 195 688,35 €

Eau

↳ en investissement : excédent de clôture de 32 853,56 €

↳ en exploitation : excédent de clôture de 17 381,26 €

Vote des taux pour les trois taxes communales

Les trois taxes sont inchangées pour 2016.

Taxe d'habitation : 6,62 %

Taxe foncier bâti : 18,85 %

Taxe foncier non bâti : 29,98 %

Le produit attendu est de 443 256 €

Vote des budgets primitifs 2016

Commune

↳ en fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 775 063 €

↳ en investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 803 823 €

Les commissions des finances et des travaux ont retenu les principaux investissements suivants :

- Construction d'un second vestiaire,
- Travaux de rénovation de l'éclairage public,
- Voirie : réfection trottoirs et réparations localisées.

Eau

↳ en exploitation, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 197 683 €

↳ en investissement, les recettes s'élèvent à 60 657 € et les dépenses à 62 383 €

Investissement prévu : changement conduite d'eau Impasse Bel Air.

SIED 70 – Travaux de rénovation

Le Maire rappelle qu'il y a lieu de réaliser des travaux d'optimisation de l'installation communale d'éclairage public sur l'intégralité du territoire afin de réaliser des économies d'électricité.

Il est décidé de mandater le SIED 70 pour la réalisation des travaux d'optimisation de l'éclairage public. Le Maire est autorisé à signer la convention de mandat et son annexe financière.

Construction d'un second vestiaire destiné aux sports

Délégation est donnée au Maire pour signer les marchés à intervenir. En complément de la délibération du 28 août 2015 relative au projet d'aménagement du plateau sportif de la commune intégrant la création d'un nouveau vestiaire, il est décidé de solliciter une subvention complémentaire dans le cadre du fonds de « Soutien à l'investissement public local ».

Projet d'extension et de rénovation du centre d'accueil périscolaire

Suite à la délibération du 21 janvier 2016 relative au projet d'extension et de rénovation du centre d'accueil périscolaire et compte tenu de l'importance du coût de ce projet, il est décidé de solliciter une subvention complémentaire dans le cadre du fonds de « Soutien à l'investissement public local », d'un montant de 80 000 €.

Micro-crèche – Lancement consultation délégation de service public

Le Maire rappelle que, depuis 2013, la Commune a décidé de confier la gestion de la micro-crèche de 10 places, en raison des exigences en termes de qualité de service à rendre aux familles. La délégation de service public actuelle arrivant à échéance le 31 août 2016, il convient de lancer la procédure de renouvellement de délégation de service public selon les modalités des articles L.1411-12 et R.1411-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est décidé de déléguer la gestion de la structure micro-crèche « Les P'tits Sabots » sous forme d'une délégation de service public en procédure simplifiée, pour une durée maximale de 3 ans, d'autoriser le Maire à engager et conduire la procédure de délégation de service public et de désigner Mme ML. HAAZ – Mme C. FIEUETLOT – M. JP. CREUSOT – M. C. CLEMENCELLE – M. C. TARY, membres du groupe de travail.

« Verdun 1916, forêt d'exception, un centenaire, un héritage » – versement d'un don

Le Maire présente la campagne de souscription nationale « Verdun 1916 – Forêt d'exception, un Centenaire, un Héritage » initiée par l'Office Nationale des Forêts, la Fondation du patrimoine, et le Conseil Départemental de la Meuse. Elle est destinée à préserver et valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'histoire.

Le Conseil Municipal décide de soutenir ce projet par le versement d'un don de 100 €.

VIE LOCALE

Rentrée scolaire 2016

Les inscriptions sont reçues en Mairie sur présentation :

- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant

Un certificat d'inscription sera délivré pour remise au directeur de l'école concernée.

Maternelle – âge d'admission

➤ Enfants nés en 2011, 2012 et 2013

➤ Enfants nés en 2014 : ils seront inscrits sur une liste d'attente jusqu'à la connaissance des effectifs définitifs.

Les certificats d'inscription pourront être remis à la directrice de l'école maternelle et au directeur de l'école élémentaire, chaque jour après la classe.



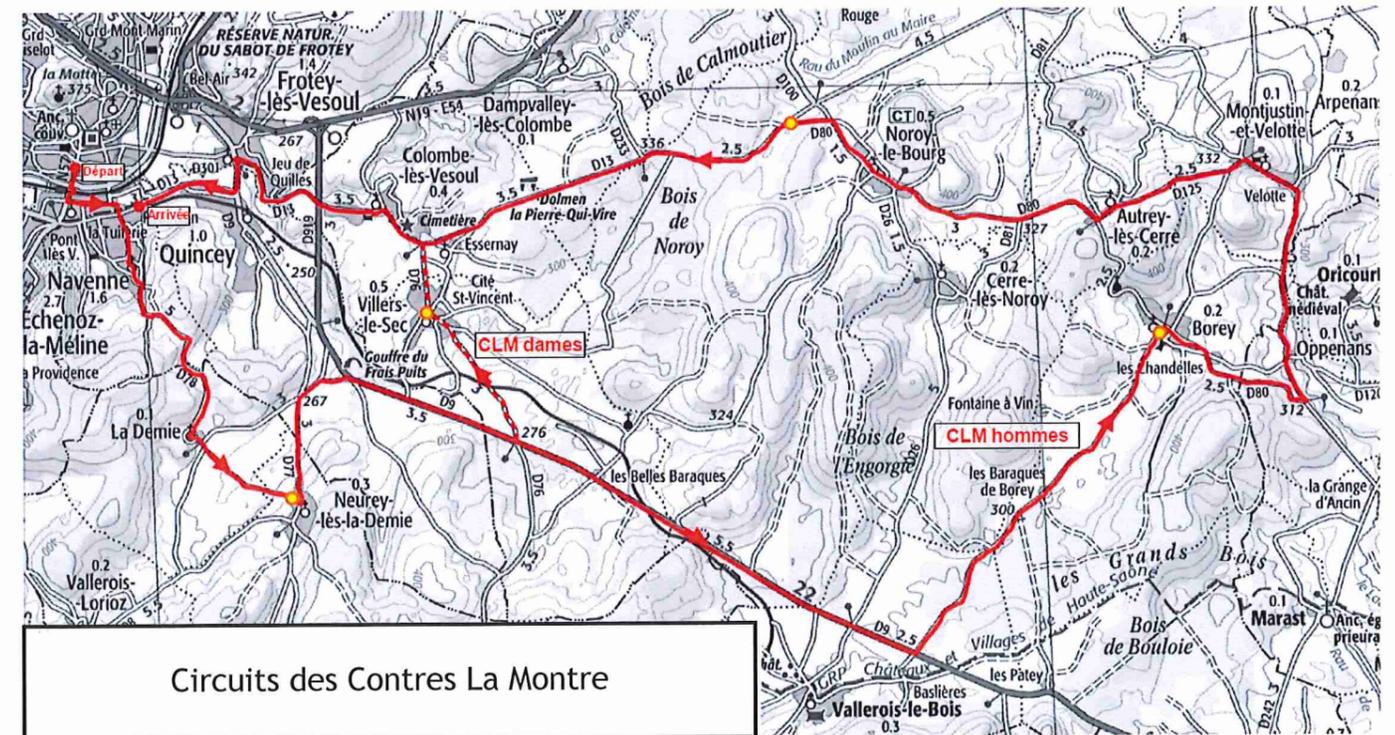
Les Championnats de France, ce sont :

- 3 jours de compétition les 23 - 25 - 26 juin
- 500 coureurs engagés
- entre 50 000 et 80 000 spectateurs sur les sites
- 1 000 camping-cars attendus
- 130 journalistes accrédités et 60 techniciens TV
- Diffusion TV

🚲 Jeudi 23 juin : CLM Dames 20 kms et Hommes 49 kms sur EUROSPORT de 13h à 18h30

🚲 Samedi 25 juin : Epreuve Dames 104 kms et Amateurs 170 kms sur EUROSPORT 14h30 - 18h30 sur FR3 nat. 16h10 - 17h45

🚲 Dimanche 26 juin : Epreuve Pro Hommes 248 kms sur EUROSPORT 14h30 - 17h10 sur FR3 national 15h15 - 17h10 (direct) et plateau Stade 2 en direct de Vesoul



Circuits des Contres La Montre

Informations pour le village

- Le Contre La Montre est la seule épreuve qui impactera le village de 13h à 18h20 (les coureurs arriveront de Colombe direction Quincey et Vesoul)
- Le stationnement des véhicules sera autorisé sur un seul trottoir route de Colombe
- Les riverains concernés par le parcours ne pourront pas circuler pendant la course. La neutralisation du circuit est fixée de 13h à 18h20 environ.
- L'accès au village se fera par les RD301 rue Marcel Rozard et RD9 Avenue de l'Ancienne Mairie
- Les personnes ayant recours à des services d'aide ou de soins devront se faire identifier en Mairie
- Pour les riverains une distribution d'informations en boîte aux lettres est prévue 2^{ème} quinzaine de mai.